

## 1er vol a l'étalage majeur

## Par epla, le 05/12/2012 à 21:14

bonsoir , j'ai été dans un magasin de vetements , et j'ai volé 15.97 pour 3 accessoires , je me suis faite prendre les vendeuses elles on remplit un papier decrivant les objets. Elles on bien sur appelé la police qui est arriveé , je suis allée au commisariat , et j'ai du faire un relevé d'empreintes , photo avec la plaque , test adn . Puis je suis devais aller faire une deposition mais le supérieur (contacté par tel ) n'a pas voulu car en dessous de  $50 \in \text{cela fait}$  trop de paperace , en suite je suis retournée au magasin afin de régler les articles . les policier on aussi dit que en dessous de  $50 \in \text{c'est}$  au magasin d'engager les poursuites , la police ne "fait rien" je ne sais pas coment dire , en gros il ne vois pas l'interet pour un petit montant.

c'est mon premier vol je suis majeur.

on m'a parlé de tribunal ? d'amande ? de prison ?

qu'est ce que je risque?

merci je suis morte de trouille, je regrette ce que j'ai fait

## Par **sleepy**, le **11/12/2012** à **22:04**

Si le magasin insiste vous ne risquez pas grand chose de plus qu'un rappel a la loi sachant que votre petit tout au commissariat peut leur paraître suffisant si ils n'insistent pas, rien de plus Par epla, le 11/12/2012 à 22:07
merci beaucoup